

COMPTE-RENDU
CONSEIL D'ADMINISTRATION du 26 septembre 2023
Début de séance : 14h08

Collège des représentants du personnel	NOM - Prénom	Qualité
Présent(e)s	BLONDEAU Selma AMAROUCHE Arezki BALDE Aminata MEGHAR Nadia KONDO Bernice SINGER Sandrine OUTOUIA Rachid DRAME kadidiatou DA COSTA Maria HEME Vanessa ABDALLAH Sitti PIERRIEAU Aurélie	Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire
Excusé(e)s	ABDALLAH Sitti GREIFEMBERG Eva	
Absent(e)s	ZEGGA FOUHAD Anissa	

Les pouvoirs :

ABDALLAH Sitti donne pouvoir à TAFIAL Allan
 GREIFEMBERG Eva donne pouvoir à BALDE Aminata

ORDRE DU JOUR

1	Approbation du dernier CA du 03 juillet 2023
2	Commission vacances
3	Commission activités
4	Commission cadeaux
5	Divers

1. Approbation du dernier CA du 03 Juillet 2023

Validation du dernier CA par l'ensemble des élus

2. Commission vacances

A ce jour, 301 dossiers de demande de subvention ont été validés avec facture sur 530 demandes.

Soit un total de 160630€ de subvention versé aux agents.

Point séjour Revard :

Changement des dates du séjour, du 29/12/23 au 06/12/23 départ le soir, selon les disponibilités du car, infos à transmettre aux agents par mail à l'ensemble des agents.

Accompagnateurs proposés : Cherif, Bernice, Selma, Maria, Rachid Sandrine et Kaddiatou en attente

Chaque accompagnateur devra être inscrit au séjour avec ou sans sa famille.

Il faut commencer à travailler sur les activités proposées aux agents pendant ce séjour.

Charte accompagnateur :

La charte actuelle doit être mise à jour, en partant de la charte actuelle.

Il est demandé aux membres du CA de participer à ce groupe de travail, les premières dates retenues sont les 03 et le 10/10/23,

Retravailler la charte existante en rajoutant les sanctions,

Un bilan doit être fait après chaque séjour,

Des retours des séjours sont encore en attente (ex : Marseille),

Un questionnaire satisfaction doit être fait après chaque séjour,

Les sanctions à l'encontre des agents qui ne respectent pas la charte, seront votés par le CA.

Volontaires pour travailler sur la mise à jour de la charte:

Sema, Bernice, Kaddiatou, Arezki, Maria, Allan, Nadia, Aminata, Aurélie et Eva (si les réunions se font pendant les heures de travail).

Mobile-hommes Oléron :

30 agents ont pu profiter de ces locations cette année.

Des travaux de remise en état sont à prévoir avant la prochaine ouverture estivale, des devis vont être demandés.

Mise en hivernage et état des lieux prévus fin octobre.

Il n'a plus de conciergerie, Bernice a assurée la permanence tout l'été.

Une réflexion de la mise en place d'un agent référent peut être envisagé, à travailler lors de la mise à jour de la charte du participant.

Les membres du CA demandent que les agents qui ne respectent pas les locaux et le mobilier paient à leurs frais les réparations (lits cassées, vaisselle.....).

3. Commission activités

Montrognon

210 inscrits, nouvelle formule avec au programme :

Cueillette + repas (burgers + frites) journée de 14h à 22h,

Thème FAR WEST (décoration, repas, jeux gonflables et distribution d'un bandana),

Les enfants ont été servi en premier,

Certains agents ont été désagréables avec des jeunes volontaires,

30 personnes qui avaient réservées ne sont pas venus (alors qu'un car a été loué),

Il faut évaluer le coût réel de la journée afin de répercuter le prix aux agents qui ne viennent pas sans raison valable, il sera précisé dans le catalogue et dans la charte du participant.

Spectacles de fin d'année :

2 spectacles seront proposés (Disney sur glace et cirque Phénix).

Les agents peuvent choisir les 2 spectacles, dans ce cas un spectacle de leur choix sera définitif le deuxième en liste d'attente.

50 ans du CASC :

L'événement prévu à SAND FABRIK n'a pas eu lieu, le quota de 150 inscrits n'était pas atteint.

Le flyer a été distribué en grand nombre le jour de la présentation des cadeaux.

A réfléchir pour proposer un nouveau événement, un travail de groupe va être organisé (dates à définir).

Nous allons solliciter les archives pour avoir de la documentation de l'historique du CASC

Soirée de la femme:

Prévu le 2 mars 2024

4. Commission cadeaux

Cadeaux de fin d'année:

566 bons adultes : pour un montant de 22640€

Bons cadeaux enfants : 265 bons pour un montant de 2650€

Bons handicap : 17 bons pour un montant de 2550€ (montant 150€)

Joué club cadeaux adulte : 144 pour un montant de 6489€

Joué club cadeaux enfant : 509 pour un montant 11001€

Net achats cadeaux adulte : 433 pour un montant de 19315€

Net achats cadeaux enfants : 141 pour un montant de 1918€

Installation des cadeaux le 20/11/23 de 13h à 18h

Volontaires : Zakaria, Selma, Sandrine, Maria, Allan, Bernice, Arezki, Cherif, Vanessa

Distribution le 21/11/23 de 8h à 18h

Volontaires : Zakaria, Aminata, Aurélie, Kaddidiatou, Selma, Sandrine, Maria, Allan, Bernice, Arezki, Cherif, Vanessa

Nous n'avons pas eu le choix des dates, ces dates sont proposées selon les disponibilités des salles.

A l'occasion des 50 ans du CASC (création du CASC en 1972), nous souhaitons offrir un souvenir aux agents lors de la distribution des cadeaux, un sac à dos est proposé.

Le CA a voté contre la proposition du sac à dos, mais est d'accord sur une autre proposition.

6. Divers

Organisation des commissions et nomination des responsables :

Commission cadeaux :

Responsable : Maria, Adjointe : Bernice, membres du CA intéressés : Vanessa, Sandrine et Halim
Showroom présentation des jouets en mars.

Proposition de visiter le salon du savoir faire afin de récolter des nouvelles idées et valoriser les petites entreprises

Commission activités

Responsable : Kaddidiatou, Adjointe Aurélie

Commission vacances :

Responsable Allan : Adjoint : Arezki

Commission solidarités : Responsable: Sandrine Adjointe Souad et Nadia

Arrivé de Joël NJIKI à 16h00 par rapport au litige avec un agent.

Mme Blondeau a fait une synthèse des litiges qui oppose l'agent et le CASC.

Le CASC a déjà apporté les réponses juridiques à l'agent, notamment une réponse du service juridique de la ville et d'un avocat spécialisé, afin de lui garantir une réponse équitable et neutre.

Une réunion a eu lieu le 27/03/23 à 17h avec l'agent, en présence des membres du CA et du syndicat CFDT, afin de trouver un compromis. La proposition faite par le CASC (bénéficiaire de l'avance de subvention de 2024) été refusée par l'intéressé.

Une médiation va va avoir lieu le 29/09/23 au tribunal de Pantin

Monsieur NJIKI propose d'attendre la décision de la médiation et ensuite donner une réponse collective à l'agent, favorable ou défavorable.

L'agent a demandé que sa requête soit décider en CA par vote.

Mme Blondeau a demandé à l'ensemble des membres du CA s'ils souhaitaient voter.

Les membres du CA ne souhaitent pas voter sur aucun des litiges.

Fin de séance à 16h48